

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Mesdames, Messieurs, chers ami(e)s,

En cette année si particulière, il nous est très agréable de pouvoir, ce jour, vous faire part de notre activité au sein de l'ADEPAPE 31.

Malgré les restrictions liées à la situation sanitaire, nous avons maintenu une activité, soit en présentiel, soit en télétravail. Donnant des rendez-vous pour les situations les plus urgentes.

PRÊTS D'HONNEUR

Nos adhérents, pour qui, les ressources sont insuffisantes, aujourd'hui plus que jamais devant la crise actuelle, afin de sortir de ce fléau qu'est la précarité, ces prêts sans intérêt leur apportent une aide matérielle et surtout financière, malgré les secours sociaux que nous accordons pour le règlement de factures : gaz, électricité, loyer, achat mobilier et autres.

0€ de secours depuis 2 ans !

Néanmoins, nous devons être de plus en plus vigilants sur les sommes engagées dans le cadre de ces aides. Il est hors de question de prendre le risque de mettre en situation de surendettement les personnes qui en font la demande.

A cet effet, nous demandons à tous de remplir un dossier afin d'étudier les situations tout en fournissant les documents correspondants.

Nous avons fixé également un seuil à ne pas dépasser sur l'année car nous ne pouvons sortir que l'équivalent des sommes devant rentrées dans l'année.

En 2021 : 22 prêts d'honneur étaient encore en cours fin décembre.

14 prêts d'honneur ont été accordés, remboursables en 10 ou 12 mensualités.

ALLOCATIONS DIVERSES ET AIDES

En 2021, ont été alloués des primes de naissance, des secours décès, des allocations pour parents isolés (cette allocation est attribuée 3 fois par an, à l'occasion du départ en vacances, de la rentrée scolaire et pour Noël).

PRETS A LONG TERME

Les prêts à long terme ont été suspendus lors de notre Assemblée Générale de 2014.

Il restait 4 prêts pour l'année 2021, il reste 1 prêt en 2022 avec une échéance terminale en janvier 2023.

ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES MAJEURS

L'association a accompagné en 2021, 66 jeunes majeurs dont la moyenne d'âge était de 22ans. L'accompagnement que nous proposons, qui se veut être au plus près des besoins des jeunes peut nous amener à voir les jeunes majeurs hebdomadairement et de répondre quasi quotidiennement aux appels de certains d'entre eux. Nous constatons qu'ils ont du mal à se projeter dans la vie de manière générale et donc à anticiper des démarches courantes et essentielles à leur situation. En proie à leur principe de plaisir et leur besoin d'immédiateté cela entraîne des difficultés financières, psychiques et

une vision de la réalité biaisée. Un besoin d'accompagnement de proximité, de créer un lien particulier et de confiance avec l'association se fait ressentir. Pour répondre à ces demandes et fournir un accompagnement singulier et de qualité, l'équipe s'est entourée de 2 personnes ressources bénévoles (AS et CESF de formation), 2 membres bénévoles (président et trésorier), 2 salariés (une secrétaire administrative et une éducatrice spécialisée) et 1 stagiaire éducatrice spécialisée sur 1 an.

L'association a également reçu 21 jeunes majeurs qui à ce jour n'ont pas donné suite à cette rencontre. Il faut dire que maintenant que notre association est identifiée dans le panel des structures jeunes sur le territoire Haut-garonnais, nombreux référents nous sollicitent soit pour préparer la sortie des dispositifs des jeunes qu'ils suivent, soit pour nous orienter des jeunes majeurs déjà sortis et qui sont en demande d'un suivi social.

Nombre total de jeunes accompagnés au 31/12/2021	66
Filles	26
Garçons	40
Anciens Pupilles	1
Anciens MNA	21
Avec une mesure ASE au moment de l'adhésion	17
Hébergés dans les appartements	10
Hébergés sur les places d'urgences	3
Hébergés à l'hôtel	1

L'accompagnement social individuel des jeunes majeurs tourne autour de 5 grandes thématiques

1. Les démarches administratives / l'accès au droit

Des ateliers collectifs : Aux vues d'un grand nombre de démarches que nous réalisons de façon individuelle quasi quotidiennement avec chacun des jeunes accompagnés, nous avons décidé de mettre plus de collectif dans les accompagnements. C'est pourquoi, pour certaines démarches comme les déclarations trimestrielles de la CAF ou bien les déclarations d'impôts, nous organisons des séances collectives.

Ces temps, bien que précieux en économie de temps, permet aux jeunes de se rencontrer, en plus des rencontres conviviales, et de créer un autre dynamique que dans le cadre individuel. En effet, ces temps de rencontres visent aussi à ce que des jeunes, rencontrant des problématiques similaires puissent en parler et témoigner des choses qui se sont misent en place pour eux, et qui ont permis une amélioration de leur situation.

2. L'accès au logement / l'hébergement

La question du logement reste pour nous une problématique centrale puisque l'accès à un logement dépend de la situation administrative, économique et professionnelle des jeunes que nous accompagnons. Il est donc plus approprié pour les jeunes que nous suivons, de les orienter vers de l'hébergement dans un premier temps.

Pour pallier les difficultés d'accès au logement, notre dispositif DIL pour les jeunes que nous accompagnons vous sera détaillé plus tard dans ce compte rendu.

A savoir qu'en 2021 sur les 7 places disponibles et les 2 places d'urgences :

- 1 jeune a obtenu son logement social

- 2 jeunes ont été accueillis dans un établissement de l'ASE dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur.

- 2 jeunes ont trouvé une colocation
- 1 jeune a été incarcéré
- au 31 décembre les places étaient toujours occupées

3. L'accès à la santé, aux soins et mise sous protection juridique

L'accès aux soins et à la santé est également une grande préoccupation. Comment pouvons-nous accompagner des jeunes en souffrance, sans estime d'eux même, avec un passé qui les rattrape sans cesse ? Telle a été une de nos grandes questions de cette année qui nous a amené à développer un partenariat avec une psychologue.

4. La formation et l'emploi

- Suivi des jeunes bénéficiant de l'aide aux études de l'association
- Orientation et accompagnement vers les structures de formation et d'insertion professionnelle
- Cette année encore, l'association a pu se joindre au service départemental du Fond d'Aide aux Jeunes afin de faire bénéficier à certains de nos jeunes d'un emploi au château de Laréole dans les cadres des Mesures d'Accompagnement du FAJ du CD31. Deux jeunes majeurs ont donc pu bénéficier d'un poste à Laréole un au mois de juin et l'autre au mois de juillet. Un accompagnement très prenant pour le nombre de jeunes positionnés du fait aussi d'un éloignement entre le siège de notre association et le château qui implique de nombreux et longs trajets.

5. Les aides financières

Les aides financières propre à l'association vous seront détaillées plus tard.

Les aides de droit commun :

- FAJ TM : 8 demandes réalisées
- FAJ CD31 : 3 demandes réalisées
- Bon Solidaire (CD31) : 29 demandes réalisées

Le plus grand nombre de jeunes que nous accompagnons, résident sur le territoire de Toulouse Métropole, ce qui explique que nous sollicitons davantage le FAJ TM. Également, avec la mise en place des Bons Solidaires par le Conseil Départemental et la situation de crise sanitaire qui a fait que nous ne pouvions pas recevoir les jeunes, la constitution de la demande de BS nécessitant moins de pièces justificatives, et en raison des confinements, moins de demandes autre que l'alimentaire ont été formulé. Aussi, il faut savoir qu'à partir de septembre 2021, le FAJ de Toulouse Métropole a réduit ses aides aux demandes d'aide à la subsistance jusqu'en janvier 2022.

Aujourd'hui, au 26 mars 2022, à titre comparatif, nous sommes à 15 demandes de FAJ à TM.

Les projets menés en 2021

1. Projet de partenariat avec une Psychologue : Coralie Chanal

Quantitatif : 7 jeunes orientés mais 5 qui ont adhéré à ce suivi

Projet expérimental sur 6 mois pour 5 jeunes majeurs accompagnés par l'association pour lesquels un besoin de suivi psychologique a été identifié par l'équipe et qui en ont fait la demande. Pour le paiement des séances, l'association les prend en charge grâce à la subvention du CD31 sur la ligne budgétaire santé.

2. Projet de réalisation d'un documentaire pour la promotion du DIL (dispositif d'insertion par le logement)

Quantitatif : 6 jeunes ont participé au projet

Ce projet en cours de réalisation se fait en partenariat avec l'ENSAV de Toulouse. Il a pour but de promouvoir le dispositif et de donner à voir aux partenaires financeurs et collaborateurs l'intérêt du dispositif pour les jeunes accueillis et l'accompagnement qui y est fait.

Pour ce faire, nous avons fait appel aux jeunes qui vivent dans nos logements ou ont eu recours à cette mise à disposition. Leurs témoignages étant précieux et représentatif de l'intérêt de ce dispositif.

3. Projet de création d'un livret destiné aux jeunes sortants des dispositifs de la PE.

Ce projet de livret, porté par la stagiaire éducatrice spécialisée a été réalisé dans le cadre d'une collaboration avec la MECS Transition. A travers 5 grandes thématiques : Démarches administratives/Logement/Santé/Emploi/Formation. Ce livret a pour but d'aider les jeunes dans leur processus d'autonomisation.

Perspectives 2022 au regard des besoins et problématiques identifiés

1. Maintien du Projet de partenariat avec la psychologue
2. Expérimentation et distribution du livret destiné aux sortants des services de l'ASE avec la mise en place de journées portes ouvertes aux futurs jeunes majeurs sortants et aux professionnels de la Protection de l'Enfance
3. Mise en place de partenariats avec des épiceries sociales et solidaires

ACCOMPAGNEMENT DES PLUS DE 25 ANS

Depuis l'année dernière, Mme Martine URZAY, ancienne Assistante Sociale du Conseil Départemental et bénévole de notre association, s'occupe de l'accompagnement des adhérents de plus de 25 ans.

Actuellement, elle suit 7 situations très régulièrement, avec des rendez-vous minimums d'une fois par semaine. Elle s'est également rendu plusieurs fois au domicile d'une adhérente en perte d'autonomie visuelle.

BILAN DES AIDES AUX JEUNES MAJEURS DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

- Aide à l'insertion avec un CER (Contrat d'Engagement Réciproque)
- Aide à la vie quotidienne
- Aide aux études
- Aide à la santé
- Aide alimentaire
- Aide aux logements et logements d'urgences
- Permis de conduire

BILAN DE L'HEBERGEMENT DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION DE TOULOUSE METROPOLE ET LA MAIRIE DE TOULOUSE

L'association a géré tout au long de l'année 2021 les logements suivant :

- Un studio et un T2 dont nous sommes propriétaires, mais dont nous assumons les charges de copropriété, les impôts fonciers, les assurances, les consommations d'électricité et d'eau.
- Un studio dont nous assurons une partie des loyers, l'assurance, les consommations d'électricité.

- 2 T3 mis à disposition en colocation dont nous assurons une partie des loyers, les assurances, les consommations d'électricité, de gaz, d'eau et d'internet, que nous avons équipé et meublé pour y loger 2 personnes à temps plein et une personne en urgence de temps en temps, pour chacun des 2 logements.

Pour les personnes ayant des revenus, nous leur demandons un loyer modéré en complément de leurs droits à l'aide au logement (CAF) directement versé à l'association. Pour les jeunes qui n'ont pas encore de revenu, le logement est mis à disposition, en fonction des ressources, nous leur demandons une participation aux fluides.

A noter l'intervention régulière de notre accompagnatrice des jeunes majeurs ainsi que de la stagiaire éducatrice spécialisée, auprès des personnes hébergées dans ces logements, afin d'assurer le suivi social et veiller à la bonne tenue du logement. Ainsi que la participation des bénévoles pour l'aménagement et l'entretien technique du matériel.

Nos bilans financier logement « Jeunes Majeurs » s'établissent selon les tableaux fournis en annexe de ce rapport d'activité, validé par l'expert-comptable et approuvé par le conseil d'administration de l'ADEPAPE 31 tenu le 26 février 2022.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

La plupart de nos activités sont traitées au Siège ou l'équipe composée de son Président, du Trésorier, de la secrétaire administrative et de l'accompagnatrice jeunes majeurs reçoivent sur rendez-vous ou lors des permanences les lundis, mardis et jeudis de 9h à 11h et de 14h à 17h, les mercredis et vendredis sur rendez-vous.

Toujours fidèles à notre siège social, nous y avons accueilli nombre d'entre vous les jours de la semaine avec ou sans rendez-vous. Les permanents, bénévoles et salariées, vous et tous y sont reçus individuellement. Ainsi les situations y sont évoquées, les inquiétudes et problèmes partagés ont pu être résolus au mieux et dans le respect de chacun d'entre vous. La plupart ne nécessite pas d'appui financier mais plus une écoute, un soutien, un accompagnement dans l'écriture d'un courrier, l'établissement d'un dossier ou d'un document pour les démarches d'accès à leur droit.

Une part importante de cet accompagnement personnalisé, vis-à-vis de tous nos adhérents, l'est en destination des jeunes de 18 à 25 ans. Ces jeunes fragilisés, sans appui familial stable et solide, viennent à nous, avec le plus souvent un travailleur social référent, éducateur, assistant social, famille d'accueil et sollicitent de notre association, notre accompagnement.

Ils ont été de plus en plus nombreux durant cette année, du fait également que bons nombres n'ont pas eu la possibilité de faire de petits boulots.

RENCONTRES SUSPENDUES

Voyage, sorties des jeunes, arbre de Noël, galette des rois...

RENCONTRES MAINTENUES (Dans le respect des gestes barrières)

- **3 juillet** : l'Assemblée Générale statutaire, à la salle St Michel à Toulouse.

- **9 juillet** : la fête de l'été qui a réuni plus de 40 adhérents, s'est déroulée au siège de l'association. Nous nous sommes retrouvés autour du barbecue et des plats préparés par chacun. Un joyeux moment de convivialité intergénérationnel.

- **11 septembre** : la fête de l'amitié a permis de nous retrouver à la salle des fêtes de Tourreilles. Après un bon repas nous avons pu participer à différentes activités (Pétanque, belote, jeux de société). Ce fût une agréable journée remplie de bonne humeur et de convivialité.

- **29 septembre** : la fête de la rentrée, 15 jeunes majeurs ont pu partager un repas réalisé par des jeunes.

REPRESENTATIONS

Durant la période de forte pandémie, l'équipe a assuré des relais téléphoniques, en télétravail en consultant à distance les mails et messages sur notre site internet.

Nous avons assuré les instances programmées ou nous étions conviées.

- Commissions d'Agréments
- Conseils de famille soit en visio soit en présentiel.
- CESSEC en visio ou en présentiel
- Formation ODPE en visio et Formation au conseil de famille par la FNADEPAPE à Carcassonne.
- Conseil d'Administration CDEF
- Conseil de Vie Sociale du CDEF
- Cellules de crise ASE en audio

FONCTIONS DE REPRESENTATIONS

Le Président est administrateur au Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, à ce titre il participe, plusieurs fois par an, aux différents Conseils d'Administrations.

Depuis le mois d'octobre 2016, c'est notre Trésorier adjoint M. Jean MENGUY qui est mandaté par notre Conseil d'Administration pour représenter l'association auprès du Conseil de Famille et de la Commission d'Agrément en vue d'adoption, accompagnée de Mme. Nathalie MOURET à compter de 2020. Il vous en présentera le travail qui y est accompli. M. Claude LE MERRER est le Président du dit conseil.

Au cours de l'année 2021 nous avons procédé au remplacement du suppléant au Conseil de Famille, Mme. Nathalie MOURET a été remplacée par Mme. SAIDI Sarah qui est nommé suppléante au conseil de famille et siège en Commission d'Agrément pour les familles candidates à un projet d'adoption.

M. Claude LE MERRER est Président de l'URADEPAPE Occitanie et personne-ressource à la Fédération National des ADEPAPE.

M. Norbert VIEILLAME est secrétaire à l'URADEPAPE Occitanie et administrateur à la Fédération National des ADEPAPE.

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Le bureau s'est réuni, en principe chaque 1^{er} vendredi du mois. Ces réunions servent à gérer et planifier les affaires courantes de l'association, étudier et octroyer les prêts d'honneurs, les demandes d'aides de secours, la lecture du courrier et finaliser les principales animations.

La gestion de l'association et les questions diverses sont présentées une première fois au Bureau, elles seront soumises ensuite à l'approbation du prochain Conseil d'Administration qui se réunit minimum 3 fois par an.

En début 2021, des réunions d'équipes quotidiennes ont été mise en place, réunissant les membres permanents de l'association.

Le Président M. Claude LE MERRER, le Vice-Président et Trésorier M. Norbert VIEILLAME, l'accompagnatrice « Jeunes Majeurs » Mme. Nathalie MOURET, la secrétaire administrative Mme. Aude MALET et la stagiaire Educatrice Spécialisée Mme. Elza CARPIN. Peuvent aussi s'ajouter les personnes ressources tels que Mme Martine URZAY et Mme Cécile BLONDIN. Ces réunions sont destinées à traiter des situations urgentes et régulières et permettent un bon suivi et une bonne coordination entre chaque acteur de l'accompagnement.

Elles permettent également de réfléchir collectivement sur des situations complexes afin de prendre les décisions qui s'imposent.

Par des visites, l'association joue aussi un rôle d'écoute et de soutien aux adhérents malades, hospitalisés ou en maison de repos, à cette occasion, elle leur offre une petite attention très appréciée, qui leur apporte un peu de chaleur et de sympathie. L'association déplore la disparition de plusieurs membres fidèles. Pour les accompagner à leur dernière demeure, de nombreux adhérents ont assistés à leurs obsèques.

Une fois de plus, je demanderais aux différents responsables, d'informer rapidement le bureau, lorsqu'un adhérent est hospitalisé ou décédé, mais aussi lorsqu'il se retrouve dans une situation de précarité, afin qu'un des membres du Conseil d'Administration puisse représenter l'association le plus rapidement possible.

Nous venons par ces quelques lignes, vous retracer un bilan non exhaustif du travail effectué par les responsables de notre association tous bénévoles, ils prennent bien souvent leur temps au détriment de leurs loisirs. Nous trouvons en chacun d'entre vous l'énergie nécessaire pour que vive l'association. Merci à vous tous, membre du conseil d'administration et bénévoles pour votre attitude solidaire qui nous insuffle la motivation nécessaire à la poursuite de nos missions.

Tout le travail accompli tout au long de l'année par le dévouement, la disponibilité et la gentillesse, auquel nous associons les épouses permet d'œuvrer au service des adhérents dans le besoin et la solitude.

Il appartient à chacun d'entre nous et d'entre vous de donner un peu de son temps pour que collectivement nous puissions maintenir en particulier les activités de loisirs, rencontres conviviales et d'échanges. C'est cela la notion d'ENTREAIDE si chère à l'histoire de notre association.

Merci encore à vous toutes et à vous tous et à toute l'équipe.